

ARRETE DE COMPTE COURANT
BASES DE CALCUL

Période du 01.10.2013 au 31.12.2013 - Arrêté en EUR du 02.01.2014 - N° 56

SARL KHEPRI

Agence : 07650 Compte : 0000070641F

Votre interlocuteur habituel se tient à votre disposition pour vous fournir tous renseignements sur ce document.

INTERETS DEBITEURS

INDEX DU TAUX : TAUX DE BASE DU C.L
MARGE : 5,9000 %
BASE : 360

PERIODES	NOMBRES DEBITEURS	TAUX D'INTERET (en % l'an)		MONTANTS
		INDEX	TAUX	
du 01.10.2013 au 31.10.2013	15	7,10000	13,00000	0,01
du 01.11.2013 au 30.11.2013	0	7,10000	13,00000	0,00
du 01.12.2013 au 31.12.2013	0	7,10000	13,00000	0,00
TOTAL CALCULE				0,01
AJUSTEMENT T.E.G.				0,01
TOTAL DES INTERETS DEBITEURS SUR LA PERIODE				0,00

COMMISSION DE PLUS FORT DECOUVERT

PERIODES	MONTANT DU PLUS FORT DECOUVERT	TAUX (en %)	MONTANTS
du 01.10.2013 au 31.10.2013	14,38	0,08	0,01
du 01.11.2013 au 30.11.2013	0,00	0,08	0,00
du 01.12.2013 au 31.12.2013	0,00	0,08	0,00
COMMISSION CALCULEE			0,01
COMMISSION PERCUE			0,00

COMMISSION DE MOUVEMENT

PERIODES	MOUVEMENTS DEBIT SOUVIS A COMMISSION	TAUX (en %)	MONTANTS
du 01.10.2013 au 31.10.2013	582,26	0,025	0,15
du 01.11.2013 au 30.11.2013	580,70	0,025	0,15
du 01.12.2013 au 31.12.2013	1 997,62	0,025	0,50
CUMUL DES MOUVEMENTS DEBIT SOUVIS A COMMISSION			3 160,58
CUMUL DES MOUVEMENTS DEBIT EXONERES (à titre indicatif)			134,56
COMMISSION CALCULEE			0,80
MINORATION APPLIQUEE *			9,20
COMMISSION PERCUE			10,00

* Le montant de la minoration est, au plus, égal à la balance des intérêts, c'est à dire à la différence entre les intérêts créditeurs fictifs et les intérêts débiteurs; le calcul des intérêts créditeurs fictifs est présenté ci-après.